

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

LA PAILLE ET LA POUTRE

Nous avons écrit, dans un article publié il y a une quinzaine de jours, que nous publierions des documents importants pour éclairer les contribuables sur la manoeuvre qui a donné lieu à la nomination de M. J. B. A. Gougeon comme comptable expert pour faire l'examen de l'administration municipale durant les cinq ou six dernières années.

La Tribune, qui croit évidemment que nous n'avons pas ces documents en main, publie à chacun de ses numéros un entrefilet pour nous défier de mettre notre promesse à exécution.

Si nous n'avons pas reproduit ces documents avant aujourd'hui, c'est tout simplement parce que des articles d'importance de beaucoup supérieure ont pris tout l'espace que nous avions à notre disposition. Nos lecteurs admettront facilement que la matière que nous avons publiée récemment était des plus intéressantes, bien que nos deux confrères qui se sont constitués en apparence seulement, il faut bien le dire, les champions irréductibles de l'honnêteté et de la protection intégrale des deniers du peuple, n'ont pas cru devoir publier aucune autre chose que de vagues allusions à l'affaire dans laquelle leur chef joue le rôle le plus triste.

Nous avons prétendu que la majorité du conseil municipal, dans la nomination de M. Gougeon, n'avait agi que comme instrument servile d'un groupe de politiciens désireux de faire payer aux contribuables les frais de recherches qui auraient dû être mis à leur charge, ces recherches étant dirigées contre le maire et faites dans l'unique but de l'écraser, s'il était possible.

Les documents suivants prouvent cette affirmation hors de tout doute.

Voici une copie exacte du compte que recevait M. le greffier, des avocats Laurendeau et Laurendeau, de Montréal.

Montréal, 9 janvier 1922

La Ville de St-Hyacinthe
St-Hyacinthe, Qué.

Messieurs,

Nous vous transmettons sous pli un compte pour services professionnels.

Vos tout dévoués,
LAURENDEAU & LAURENDEAU

Montréal, 4 janvier 1922

Ville de St-Hyacinthe
Dr

Laurendeau & Laurendeau
Avocats

Re : Vérificateur

1921

Oct. 10

Entrevue avec M. Jodoin, M. Charron
et autres.
Consultation au sujet de la nomination
d'un vérificateur,

Total \$ 10.00

Il est clair que ni M. Jodoin ni M. Charron n'ont été chargés par le conseil d'aller consulter MM. Laurendeau sur cette affaire. Ils ont donc reçu cette mission d'un groupe quelconque. Quel peut être ce groupe quelconque autre que celui dont le chef était le pur d'entre les purs, Armand Boisseau ?

Comment se fait-il que le compte ait été envoyé au conseil municipal ? Cela est dû tout simplement au fait que le groupe avait décidé de faire porter le coût de ces recherches dispendieuses au conseil municipal de la Cité, et MM. Jodoin et Charron ont agi et parlé de manière à mettre MM. Laurendeau sous l'impression qu'ils étaient des membres du conseil. Lisons la correspondance, et nous allons voir que nous avons encore raison de faire cette affirmation.

Sur réception du compte étrange, le greffier écrit la lettre suivante pour obtenir des informations ;

St-Hyacinthe, 11 janvier 1921

MM. Laurendeau & Laurendeau
Edifice Duluth
50, rue Notre-Dame Ouest
Montréal

Messieurs,

Veuillez donc, s'il vous plait, nous donner de plus amples détails sur votre compte en date du 10 octobre 1921.

Nous n'avons aucune résolution dans les archives autorisant M. Jodoin ou M. Charron à vous consulter au sujet de la nomination d'un vérificateur.

Comme votre compte parle d'autres personnes qui auraient accompagné M. Jodoin et M. Charron pourriez-vous nous en mentionner les noms de manière à ce que nous puissions bien comprendre en quoi la Cité peut être autorisée à solder cette facture.

Votre tout dévoué

A. Messier,
Le greffier de la Cité de St-Hyacinthe

Les avocats montréalais répondent par la lettre suivante.

Montréal, 14 janvier 1922

Nous ne pouvons vous donner d'autres détails que ceux contenus dans notre compte.

Autant que nous pouvons nous rappeler, les messieurs qui sont venus au bureau étaient au nombre de trois. Nous avons compris que ces messieurs étaient des conseillers de la ville, et qu'ils étaient autorisés à nous consulter au nom de la ville.

Vos tout dévoués

LAURENDEAU & LAURENDEAU

MM. Jodoin et Charron, et le troisième copain dont nous ignorons le nom, se sont donc fait passer pour des conseillers, et ont laissé entendre qu'ils étaient autorisés à consulter MM. Laurendeau & Laurendeau au nom de la ville.

C'est pourquoi la ville a reçu le compte. La minorité a réussi à empêcher ce compte d'être soldé par la ville ; réussira-t-elle à empêcher le gros compte de M. J. B. A. Gougeon d'être payé par le trésor public ? C'est là la question qui se pose actuellement.

Cette prétendue enquête qui est faite pour le compte d'un groupe de politiciens avides de scandales, pourquoi n'en paieraient-ils pas les frais ? Est-il juste de faire payer des milliers de piastres aux contribuables, tout simplement pour que MM. Jodoin, Charron & Cie puissent se convaincre, une fois pour toutes, que le maire Bouchard est un honnête homme ?

Quand M. Bouchard a entrepris ses recherches au sujet de l'administration des deniers de la municipalité de Saint-Hyacinthe le Confesseur par Armand Boisseau, le chef de MM. Jodoin, Charron & Cie, il n'a pas manoeuvré pour en faire payer le coût par les contribuables de cette paroisse. Si ceux qui veulent se servir de M. Gougeon veulent suivre l'exemple de M. Bouchard en payant ce monsieur, personne n'aura d'objection à ce qu'il passe deux ou trois ans à fouiller dans les documents de la Cité de Saint-Hyacinthe.

Mais, le temps de M. Gougeon coûte cher, et l'abondante source du bailleur de fonds du groupe qui avait juré de ruiner le maire Bouchard est complètement tarie depuis le 4 février 1922, date qui restera mémorable pour tous ceux qui prétendaient voir une paille dans l'oeil de M. Bouchard, et n'apercevaient pas la poutre qui obstruait complètement la vue de leur chef, Armand Boisseau.

L'AFFAIRE BOISSEAU

Le Magistrat Cusson était à Saint-Hyacinthe aujourd'hui pour la reprise de l'enquête préliminaire dans l'affaire Bouchard contre Boisseau.

Le prévenu Boisseau n'avait pas encore d'avocat à l'ouverture de la Cour. M. Fontaine, de la Société Lussier & Fontaine, se trouvant à la Cour pour une autre cause, a demandé pour M. Boisseau l'ajournement de la cause ; il a expliqué qu'il ne pouvait pas agir plus que Mre Lussier pour le prévenu, mais qu'il ne pouvait refuser de présenter pour M. Boisseau la motion d'ajournement. M. Boisseau a expliqué qu'hier soir il avait téléphoné à Mre Laflamme, son avocat, et que ce dernier lui avait répondu qu'il serait empêché de venir aujourd'hui parce qu'il était occupé ailleurs.

Mre V. E. Fontaine a répliqué qu'il était informé que M. Laflamme n'occupait pas pour M. Boisseau dans cette affaire, et que son client M. Bouchard insistait pour que l'enquête soit ouverte.

Il a présenté que les frais de l'enquête préliminaire étaient à la charge de son client, et qu'il n'était pas juste de lui faire supporter des dépenses non justifiables. M. Boisseau a été arrêté le 4 février, et il a en amplement le temps de se trouver un avocat pour le défendre.

Il dit que M. Laflamme, d'après un écrit qu'il a dans sa poche et qu'il fait lire par le juge, a décidé de ne pas s'occuper de cette affaire.

Le juge explique qu'il est presque impossible de commencer l'enquête si monsieur Boisseau ne veut pas se charger lui-même de sa cause. L'affaire est très grave ; il vaut mieux que monsieur Boisseau soit défendu par un avocat. Mais, dit le juge, nous ne pouvons trainer indéfiniment ce procès et la Cour fixe l'enquête péremptoirement au samedi 4 mars prochain. Que monsieur Boisseau soit représenté ou ne le soit pas par un avocat, l'enquête sera faite ce jour-là.

—o—

Relativement à l'information que nous avons publiée à l'effet

qu'un contribuable de la municipalité de Saint-Hyacinthe le Confesseur aurait mis en demeure le maire et un conseiller de cette municipalité de produire une déclaration sous serment, établissant leur qualification foncière, nous avons à dire qu'une erreur s'est glissée dans le nom du conseiller que nous avons publié.

Ce n'est pas M. Ernest Pelletier qui a reçu cette mise en demeure, mais M. Albert Pelletier. M. Ernest Pelletier n'est pas conseiller de cette municipalité depuis janvier 1920. M. Ernest Pelletier avait été conseiller pendant quatre ans, et il était parfaitement qualifié pour occuper cette charge au point de vue de sa valeur en propriété foncière.

On nous informe aussi que M. Albert Pelletier est qualifié suivant la loi.

Quant au maire, M. Napoléon Soly, il a donné sa démission qui a été acceptée.

Le conseil municipal de cette paroisse a eu une séance, la semaine dernière, et cette séance a été ajournée à jeudi soir de cette semaine.

A cet ajournement il a nommé comme secrétaire-trésorier, en remplacement de M. Boisseau, M. le notaire Morrier, et il a reçu le rapport de l'auditeur nommé à une séance précédente.

Ce rapport indique le désarroi le plus complet dans les livres et les archives de la municipalité. Il y a eu des pages d'arrachées dans les livres et des montants très considérables n'ont pas été entrés.

Le conseil siègera de nouveau la semaine prochaine pour nommer un nouveau maire et un nouveau conseiller, au cas où le maire serait pris parmi les membres du conseil actuel.

On rapporte que les réclamations à l'heure actuelle s'élèvent à \$102,000.00. En ajoutant les \$27,000.00 qui ont payés le 4 février, le montant total des détournements, faux etc., s'élèverait à \$129,000.00

LA LEÇON DE LA BANQUE DES MARCHANDS

Quand nos hommes d'affaires seront tentés de reprocher à nos institutions financières canadiennes-françaises leur trop grande rigueur, ils devraient penser à ce qui est arrivé à la Banque des Marchands.

Nous avons souvent entendu des hommes d'affaires de chez nous se plaindre d'avoir difficilement dans nos banques les avances de fonds qu'ils sollicitaient ; ils en voulaient même aux autorités de ces maisons, et citaient en exemple la générosité des institutions anglaises.

Eh bien, c'est précisément parce que des officiers de la Banque des Marchands ont été trop généreux et trop "coulants", pour nous servir d'un mot usité, que les fonds ont tant coulé et que la banque a été acculée à la fusion avec la Banque de Montréal.

Les révélations qui ont été faites à la récente assemblée des actionnaires de la Banque des Marchands montrent que des amis et des employés de l'institution, à l'insu des directeurs, ont été particulièrement favorisés, et la banque n'ayant pu faire réintégrer les fonds avancés, perd de ce fait près de huit millions. Heureusement que sa réserve a pu couvrir cette perte, et ainsi les déposants ne perdront rien. Il n'y a que les actionnaires qui ont vu leurs actions diminuer de valeur.

En somme, c'est par la fusion que la situation a été sauvée et qu'une panique a été évitée.

Cette leçon devrait servir et aux directeurs de nos institutions financières et aux hommes d'affaires. Les directeurs devront être de plus en plus prudents et sévères et ces hommes d'affaires n'être pas trop exigeants.

Heureusement qu'on ne peut pas reprocher à nos institutions canadiennes-françaises d'être trop hasardeuses, et de s'engager dans des risques trop grands. Félicitons-les plutôt que de les blâmer.

Nos banques canadiennes-françaises, et particulièrement la Banque Nationale, sont solides autant, sinon plus qu'aucune autre, et nos compatriotes peuvent avoir confiance dans les hommes qui en ont la direction.

La Banque Nationale notamment a un bureau de direction composé des hommes les plus en vue de notre ville et jouissant du plus grand crédit dans toute la province, et plus que jamais cette institution est en état de répondre aux exigences des temps présents. C'est pourquoi avons-nous été péniblement surpris de lire dans un journal anglais de cette ville une rumeur insensée, que nous nous sommes empressés de démentir samedi.

Non, ce n'est pas dans nos institutions canadiennes-françaises qu'on découvrira ce qui vient d'être révélé à l'assemblée des actionnaires de la Banque des Marchands ; et cette leçon devrait servir pour l'avenir.

"Le Soleil"

FEU MME I. D. RAINVILLE

Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort de Mme I. D. Rainville, née Cordélia Rainville, de Ste-Madeleine, décédée samedi dernier, à l'âge de 73 ans. Elle était l'épouse de M. Rainville, percepteur du Revenu Provincial, à St-Hyacinthe. Mme Rainville était une femme distinguée jouissant de la plus haute considération auprès de toutes les personnes qui la connaissaient, s'étant toujours fait remarquer par ses brillantes qualités et ses vertus d'épouse et de mère.

Elle laisse, pour déplorer sa perte, outre son époux, ses enfants, Albina, épouse du Dr P. C. Cabana, de Central Falls, R. I., Madame Joseph Church, de St-Lambert, M. J. H. Rainville, avocat, Madame Théo. Sabourin et Madame Victor Delage.

Les funérailles de feu Mme Rainville ont eu lieu mardi, en l'église paroissiale de Ste-Madeleine, au milieu d'un très nombreux concours de parents et d'amis.

L'absoute a été faite par le Rév. A. C. Kérouack, curé, et le service a été chanté par le chanoine J. B. Houle, assisté des Révérends Hector Tétraut et Noël Boulais comme diacre et sous-diacre. Au chœur, on remarquait M. le chanoine Gadbois et l'abbé Héty.

On remarquait au chœur de chant MM. Yvon Sabourin, Ernest Rainville, Ernest Boulais, Albert Chicoine, René Church, Dr A. P. Cartier et Isaac Fréchette qui se sont fait entendre comme solistes. L'orgue était tenue par Mme Brahy.

Les porteurs furent MM. Louis Gratton, Léo Sabourin et V. A. Delage, ses gendres, et MM. J. V. Levasseur, Gustave Rainville et René Lomme.

Le deuil était conduit par MM. Frédéric Maynard et Honoré Gratton.

Suivaient la dépouille mortelle : M. I. D. Rainville, époux de la défunte, J. H. Rainville, avocat, son fils, MM. Fernand, Denis, Léonide Rainville, Gustave, Rolland et Georges Gratton, Maurice Sabourin, René, Gaston et Roger Church, et Jean-Paul Delage, ses petits-fils. Venaient ensuite MM. Arthur et Louis Rainville, beaux-frères de la défunte, Pierre, Arthur, Hormidas, Ferdinand et Ernest Boulais, Ubald Jeannotte, Albert Maynard, Hector Papineau et Emile Bigaouette, ses neveux, MM. René Morin, M. P., Dr A. P. Cartier, Dr Chevrier, l'hon. Rodolphe Monty, T. D. Bouchard, Félix Boulais, N. P., Oscar Gagnon, avocat, J. E. M. Desrochers, N. P., F. Gravel, E. Ste-Marie, H. Ste-Marie, Jos Berthiaume, G. Beaupré, Emile Ponton, Art. Flibotte, Pierre Laroche, J. A. Godard, Elie Giasson, E. R. Gaudrault, N. Bienvenue, M. Brodeur, Henri Noiseux, M. Béique, J. A. Cartier, Oliva et Régis Delage, Eusèbe Boucher, Chrs Boucher, Jos Jodoin, Alf. Fontaine, Alex. Blanchette, Alp. Blanchette, Wilf. Lussier, W. Plamondon et autres.

Offrandes de fleurs : M. et Mme P. C. Cabana, M. et Mme J. H. Rainville, Mme Jos Church, M. et Mme L. D. Sabourin, M. et Mme V. A. Delage, M. et Mme H. B. Rainville, M. et Mme Hector Papineau, M. et Mme P. P. Sabourin, M. et Mme Jos Berthiaume, Dr J. V. Levasseur, M. Paul Rainville, avocat, les directeurs de l'Argonant Gold Mine Ltd.

Offrandes de messes et bouquets spirituels : Hon. M. et Mme Jérémie Décar, M. et Mme Eugène Ouimet, Dr J. G. A. Gendreau, M.

et Mme A. Nadeau, M. et Mme E. Bigaouette, Dlle Annette Cabana, M. Eugène Cabana, M. J. O. Bailargeon, Dlle Laetitia Hudon, M. et Mme J. Lomme, M. et Mme D'Armaneus, M. et Mme René Lomme, M. et Mme C. A. Létourneau, M. et Mme René Morin, M. P., MM. E. H. Richer & Fils, Dlle Alice Vadnais, Mme R. Rainville, M. et Mme Ernest Boulais, M. et Mme Alp. Guertin, M. et Mme Emile Ponton, M. et Mme Pierre Ponton, Mlles Alida Maynard, Ubaldine Messier, Charlotte Bélisle, M. et Mme Gustave Rainville, M. et Mme Gédéon Beaupré, Dr M. et Mme P. C. Cabana, M. Mme Jos Church, M. et Mme Léo Sabourin, M. et Mme V. A. Delage, Mlle Jeannotte Church, M. René Church. Télégrammes de Sympathies. Mme Jos Bouchard, M. I. Hevey, M. et Mme J. H. Lanctôt, M. F. A. Labelle, M. Auguste Monast, M. J. G. Papineau et M. Gustave Rainville.

A la famille si cruellement éprouvée le Clairon fait part de ses plus sincères condoléances.

A LOUER

Magnifique logement de huit chambres, tout juste en face du couvent de la Présentation. S'adresser au No 97 de la rue Girouard, j.n.o.

L'EXPOSITION AVICOLE

Ainsi que nous l'avons annoncé pendant plusieurs semaines, la Société Coopérative des Eleveurs de Volailles de Race Pure a tenu son exposition annuelle ici, dans les salles de l'Hôtel-de-Ville, il y a une quinzaine. Cette exposition a été très bien réussie, grâce à de nombreuses et amicales souscriptions, et grâce aussi à la quantité et à la qualité des sujets qui ont été exposés. Il nous fait plaisir de pouvoir commencer à publier, aujourd'hui, la liste de ceux qui ont souscrit pour cette exposition, et aussi celle de ceux qui ont gagné des prix pour leurs exhibits.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Ont souscrit \$5.00, Armand Boisseau, Duclou et Payan ; ont souscrit \$2.00, le Chanoine Sénécal, T. D. Bouchard, René Morin, J. N. Paul Fournier, Duckett & Duckett, Emile Marin, H. Chartier, Paquet & Godbout, St-Germain & Frère, George C. Morin, O. Prigent, M. O. David & Cie, Dufresne & Benoit, Flibotte & Frère, Jos. Berthiaume, Bazinet & Brodeur, I. C. Casavant ; ont souscrit \$1.00, E. Laporte, J. C. H. Morin, Jos. Bissonnet, H. A. Beaugard, J. Laframboise, A. C. Crépault, L. F. Philie, J. A. Côté, Magloire Côté, E. Girard, Lussier & Frère, J. O. Beaugard, Ed. Bernier & Cie, J. A. Ostiguy, P. Rainville, Lassonde et Frère, Desrosiers et Séguin, L. A. Breton et Fils, J. H. E. Brodeur, Pierre Reeves, A. Leclerc et Cie, Oscar Pothier, Pharmacie Collette, Emile Bouchard, Elz. D. St-Onge, J. A. Boulay, tailleur, A. Chevalier, J. L. St-Germain, J. E. Lanoix Engr. Victor Sylvestre, A. G. Larivée, Aug. Brodeur, Emile Solis, H. Robert, Langevin & Fils, J. H. Morin Mme Dr Fournier, Sicotte et Bourduas, E. Bourbeau, Un Ami, H. Robinson, Paul L. Richer, Hubert et Dupont, J. O. Dupras, Albert Jodoin, Dr A. Bédard, G. Fouriezos W. Girouard, Noël Lafrance, La Cie Phonographe Casavant, Uldéric Hébert ; Pit Labonté, .25, Nap. Godbout, .25, J. Bessette, .25, Jos Beauchemin, .10, Un Ami, .50, Victor Hébert, .50, J. A. Dolbec, .50, T. Marchand [Un set à fumer].

La Cité de St-Hyacinthe a souscrit \$50.00.

Nous donnerons, la semaine prochaine, la liste de ceux qui ont gagné des prix.

UN MANDAT A ETE EMIS POUR L'ARRESTATION DU NOTAIRE LABERGE

Le chef des détectives provinciaux, D. D. Lorrain, a reçu instruction du département du procureur-général de Québec d'appréhender et de mettre en arrêt le notaire Fortunat Laberge, ancien secrétaire du conseil municipal de Châteauguay, secrétaire-trésorier de la commission scolaire du Châteauguay, et l'administrateur des fortunes entières de plusieurs particuliers, qui a disparu, emportant avec lui, comme il est allégué, des sommes considérables d'argent qu'on lui avait confiées.

Laberge était notaire depuis 17 ans et était un conseiller en qui on avait confiance. Il a, ainsi qu'allégué escroqué des veuves, des orphelins, des fermiers et d'autres gens, qui avaient placé leur confiance en lui, pour environ \$500,000. Une brève audition des livres de la municipalité et de la commission scolaire montre que ces deux corps respectifs ont été respectivement floués pour \$40,000. et 46,000.

Des plaintes contre Laberge se sont multipliées au bureau de MM. Tarcot, Merrill & Potvin, ses syndics provisoires.

On allégué que Laberge est parti pour quelques lieux inconnus vers la fin de janvier. Aucune action n'a été prise jusqu'à ce qu'une plainte formelle ait été déposée par l'honorable Honoré Marcier, ministre des terres et forêts, député de Châteauguay à la Législature provinciale. Il a porté le cas devant le département du procureur-général qui, par la suite, a donné instruction au chef Lorrain d'appréhender Laberge.

D'après une information donnée au Star, Laberge aurait quitté le Canada pour un pays étranger. Des circulaires portant sa photographie et sa description seront répandues un peu partout dans le but de retracer Laberge et de le rendre à la justice.

LOI DES ELECTIONS FEDERALES

District électoral de St-Hyacinthe-Rouville

SOMMAIRE DU RAPPORT DES DEPENSES DU CANDIDAT

Est énoncé ci-dessous, selon les prescriptions de l'article 79 (5) de la loi ci-dessus, un sommaire signé par l'agent officiel du rapport des dépenses d'élection faites à moi par lui au nom de René Morin, un des candidats à la dernière élection d'un député à la Chambre des communes du Canada, relevé qui est déposé à mon bureau et qui peut, moyennant paiement d'un droit de vingt cents, y être inspecté et des extraits peuvent être pris, en tout temps raisonnable, dans les six mois qui suivent le septième jour de février, jour auquel ledit relevé m'a été fourni.

Daté à St-Hyacinthe, ce septième jour de février 1922.

Albert Jodoin
Officier-rapporteur du district électoral de St-Hyacinthe Rouville

SOMMAIRE

Dépenses d'élection de L. S. René Morin	
Contributions, etc.	\$1,627.45
Total	\$1,627.45
Dépenses personnelles du candidat	195.00
Location de locaux	643.50
Services	166.30
Frais de voyages	157.25
Articles fournis	465.40
Total	1,627.45

Daté à St-Hyacinthe, ce septième jour de février 1922.
Maurice Saint-Jacques
Agent officiel

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Mouvements des trains
VERS L'EST

9.50 a. m. et 12.53 a. m. tous les jours pour Richmond, Sherbrooke et Portland ; Québec [par le Pont] 9.50 a. m. excepté le dimanche, 12.53 a. m. tous les jours ; 5.47 p. m. excepté le dimanche, pour Richmond, Sherbrooke et Island Pond.

Les trains locaux venant de Montréal arrivent à 1.25 p. m. tous les jours et 6.40 p. m. excepté le dimanche.

VERS L'OUEST

5.30 a. m., 5.22 p. m. tous les jours, 7.20 a. m., 10.25 a. m., 2.30 p. m. excepté le dimanche ; 8.00 p. m. le dimanche seulement, pour Montréal et les gares intermédiaires.

Raccordements commodes à Montréal avec les trains pour Boston, New York, Ottawa, Toronto, Detroit, Chicago (par l'International Limited) -- le plus beau train du Canada, aussi pour Winnipeg et tous les endroits de l'Ouest Canadien.

On peut se procurer ici même, des billets directs ; on peut aussi engager des lits et des fauteuils sans charge supplémentaire.

Pour billets et autres renseignements, s'adresser à Ernest O. Picard, agent pour la ville, 35 rue Laframboise, ou à J. P. Lazure, chef de gare.

POUR prévenir les douleurs après les repas, la flatulence, les maux de tête, les excès de bile, la constipation et autres peines de **L'INDIGESTION** aucun remède n'a acquit une renommée aussi grande que le Sirop de la Mère Seigel, réputé depuis 50 ans le tonique suprême de l'estomac et du foie.

le SIROP de la **MERE SEIGEL**

A LOUER

Logis de quatre et cinq appartements situés sur les rues Cascades et St-Dominique. S'adresser au No 28 rue Bourdages. j.n.o.

A VENDRE

Une propriété avec grand jardin, écurie et bâtiment, située au village St-Joseph, à deux minutes de l'église.

Conditions Faciles

S'ADRESSER

4 Rue C. P. R.

THEATRE CORONA

VENDREDI ET SAMEDI, 24 ET 25 FEVRIER

GRAND FILM POPULAIRE

TOM MIX dans "SELON VOTRE COEUR"

Un film dont le succès a acquis à TOM MIX un nombre incalculable d'admirateurs. Il est l'artiste des grandes sensations, et dans cette production, plus que dans toute autre peut-être, il se plaît à en soulever.

VOUS EN AUREZ POUR VOTRE ARGENT.

Une superbe COMEDIE et le Dernier Episode de la Série LA DAME DE CARREAU

DIMANCHE, 26 FEVRIER :--: EXTRA-SPECIAL

UNE DISTRIBUTION D'ARTISTES SUPERIEURS
DANS

LA FILLE RENDUE AVEUGLE PAR LA NEIGE

Une histoire d'amour des plus impressionnantes mêlée à une série d'aventures des plus dramatiques. On rencontre rarement une production aussi parfaite à tous les points de vue et aussi de nature à plaire infailliblement à tout le public. — Du beau pour vrai.

VOYEZ TOUS CE FILM MERVEILLEUX.

GAZETTE DE PATHE, COMEDIE, et IIème épisode de la Série

LE GARDE AERIEN

LUNDI ET MARDI, 27 ET 28 FEVRIER

Quelque chose de sublime AVEC **Pauline FREDERICK**
DANS

L'aiguillon du Fouet

(6 ROULEAUX)

L'histoire de la régénération d'un homme. Dans cette production, PAULINE FREDERICK remplit un des plus forts rôles de sa carrière et aussi un des plus étonnants. Il y est démontré que l'amour véritable sait souffrir jusqu'à la fin.

EXTRA. --- Une Comédie de LARRY SEMON, intitulée **JOURS DE CLASSE** et le 5ème épisode de la Série

SE FRAYANT UN PASSAGE

MERCREDI ET JEUDI, 1 ET 2 MARS

DOROTHY DALTON DANS DERRIERE LES MASQUES

Une production PARAMOUNT qui ne le cède en rien en beauté et en valeur aux productions ci-dessus mentionnées. Dorothy Dalton y déploie tous ses brillants talents d'artiste. Voyez cette production, et vous l'appréciez mieux que jamais.

Une désopilante COMEDIE et IIème épisode de la Série **Les Diamants de l'ESPERANCE**

ADMISSIONS : ORCHESTRE 30 CTS, BALCON 25 CTS

Sièges Réservés, 5 cents additionnels. — Taxe incluse.

Chemin de fer National du Canada

A TRAVERS LE CANADA



TRAIN DIRECT
MATÉRIEL ROULANT
EN ACIER

LE CONTINENTAL LIMITÉ

Tous les Jours, Montréal à Vancouver et vice versa
Départ de Montréal [Gare Bonaventure] 9 heures du soir

Wagons-panorama, à bibliothèque et compartiments, wagons-lits modernes, wagons-lits touristes, wagon-restaurant, wagons-colons et wagons ordinaires — voie directe.

Wagon-lits moderne entre Montréal et North Bay

Pour billets et informations s'adresser à l'agent du chemin de fer National ou Grand Tronc le plus rapproché

LE FOYER

LOIN

Oh ! que vous êtes loin, ma seule aimée ! Il neige,
Et vous êtes au loin de pays si lointains
Que l'été vous bénit quand l'hiver nous assiège,
Et que nos soirs mourants font naître vos matins.

Entre nous, entre ma tristesse et vos sourires,
Gisent des monts, des bois, des fleuves innommés,
Trente peuples, des mers couvertes de navires,
Et je m'éveille à l'heure où vous vous endormez.

Vraiment, il vient des jours où la terre est trop grande !
Que suis-je, vous absente ? Où marché-je, et pourquoi ?
Mon corps, veuf de mon âme, attend qu'on la lui rende
Et l'on a mis un monde entre ma vie et moi !

Edmond Haraucourt.

PAYSAGE

On voit, de cette place, entre ces deux pins verts
Dont l'écorce est vermeille,
La douceur d'un beau ciel au-dessus d'une mer
A son azur pareille.

Les hauts arbres égaux que balance le vent,
En leurs fines aiguilles
Laissent pendre leurs fruits, écailleux et vivants,
Ainsi que des coquilles.

Dans le flot invisible et transparent de l'air,
Elles baignent, bercées,
Tant le ciel semble bien continuer la mer
Jusque en nos pensées,

Où se confond, avec le murmure marin,
De la vague à la grève,
Le doux, le long soupir que fait parmi les pins,
La brise la plus brève...

Henri de Regnier,
de l'Académie française

ET PLUS JAMAIS

Chaque jour, lorsque vient l'heure au repos propice,
Le moment où tout homme a fini son labeur,
Je sens, inoccupé, renaître ma douleur
Et se renouveler, plus affreux, mon supplice.

Chérissant mon martyr, et laissant dans le noir
Mon cerveau s'enliser dans les rêves funèbres,
Je vis avec mes morts, au milieu des ténèbres,
Sans qu'il me soit permis de jamais les revoir.

Comme le chien, hurlant, sur la terre accueillante
Qui vient de se fermer sur la fosse béante
Où descendit celui qui ne reviendra pas,

Je sanglote, je cris, et, chose hallucinante,
Je crois revoir ma fille, à mes côtés, vivante,
Et n'étreins que le vide en refermant les bras.

Maurice Marx

LES MYSTERES DE BHAIRAVA

CONTE ANTIQUE

Près de six cents ans avant la venue du Christ, vivait, dans la vieille grotte de Bhairava, un brahmane fameux, nommé Yadjinâtha. On pouvait le voir, parfois, accroupi sous la voûte d'entrée, lorsque les effroyables mystères de son culte ne le retenaient pas à l'intérieur du sanctuaire. Son visage fripé, d'une pâleur olivâtre, ressemblait à un masque d'idole hindoue grossièrement taillé dans la pierre. Ses genoux se croisaient sous son menton et l'un de ses bras, levé vers le ciel, semblait figé dans une définitive ankylose.

Or, par une nuit sans lune, le troglodyte se dressa soudain dans sa maigreur hideuse, en faisant criser tous ses os. Un instant, son regard espionna les ténèbres. Puis, lentement, le brahme descendit l'horreur religieuse des degrés et disparut dans les profondeurs de la montagne.

Yadjinâtha arriva dans une vaste salle souterraine, divisée en trois nefs par d'énormes piliers de granit, que recouvraient des sculptures symboliques, des emblèmes hiéroglyphiques, des formules indéchiffrables.

Les figurations d'Indra, d'Agni, et des différents Avatars de Vishnou, les dieux hybrides et les idoles multiples, avec leurs chapelets de perles festonnant sur le nombril, donnaient un aspect fantastique à cette caverne. C'était là que, depuis un temps bien éloigné dans le recul des siècles, l'Inconnu se manifestait aux ministres de Brahma. Après chacune de ces initiations, les brahmes pouvaient donner des conseils les plus judicieux à ceux qui venaient les consulter ; mais il leur était interdit, sous peine de mort, de rien révéler aux mortels des Secrets Eternels.

Cependant, le prêtre glissait comme un fantôme sur les dalles grossières, entre les colonnes. Il avançait vers le fond en hémicycle de la nef centrale, où trônait une figure colossale entre deux statues plus petites : la Trimourti, devant laquelle s'élevait une stèle massive renfermant les Livres Sacrés.

Le brahme se prosterna. Et, dans le silence, son bras levé semblait, de son geste pétrifié, attester la présence du Grand-Etre.

Yadjinâtha lava sa main libre dans l'eau d'une coupe hiératique, lut quelques versets des Védas, puis prononça de magiques incantations. Il redressa alors sa taille spectrale, se tint sur un pied, et se mit à se regarder fixement le bout du nez. Longtemps il resta ainsi, jusqu'à ce que son corps fût devenu d'une raideur cataleptique et qu'il aperçut vacillant devant lui, une petite flamme bleue qui montait.

Après une de ces extases époussantes qui lui livraient le secret des symboles surhumains, le visionnaire reprit peu à peu ses sens et rapela son âme éparpillée : "Je viens, pensa-t-il, d'entrer en communication avec Agni, avec la grande Ame

de l'Univers. Et je sais qu'un sage de la Grèce va bientôt venir me rendre visite. Beau comme un dieu, il a, paraît-il, une cuisse d'or, et, déjà, l'Etre Suprême lui a accordé de descendre aux enfers..."

Précisément, un voyageur pénétrait dans la caverne et implorait l'hospitalité.

— Qui es-tu ? interrogea le brahmane en se portant au-devant de lui.

— Je me nomme Pythagore, répondit l'étranger, et j'ai vu le jour à Samos. Mais selon le conseil que me donna mon maître Hermodamas, je parcours le monde depuis longtemps, afin de m'initier aux mystères de toutes les sciences... Maintenant, puis-je connaître l'existence que vous-même menez dans cette grotte ? et me direz-vous si vous êtes réellement un homme ou si...

Le spectre vivant l'interrompit :

— Prosterne-toi, Pythagore, dit-il, car c'est ici le sanctuaire de la Divinité et le lieu où le Grand-Etre se manifeste. Celui qui te parle est son ministre. Issu de la tête du dieu Brahma, j'ai l'inestimable faveur de m'entretenir avec Lui quand il me plaît. Ne profane pas le lieu saint où se concertent toutes les influences qui président à la destinée du monde. Dépouille-toi de tes vêtements et enduis ton corps de cet onguent. Respire ces enivrants parfums ; et, t'accroupissant dans l'ombre, attends que tes yeux puissent s'ouvrir à la lumière translucide. Alors seulement, tu me pourras conter l'aventure de ta vie.

Dès qu'il convint, Pythagore narra ses voyages en Egypte et ses différentes initiations par les prêtres de Ptah, d'Osiris et de Dispolis. Il dit sa captivité à Babylone, sa visite aux profondeurs infernales, les sciences qu'il tenait des Mages et des docteurs chaldéens et les doctrines qu'il savait de Zoroastre. Mais il ajouta que, n'ayant que vaguement entrevu la transmigration des âmes, il était venu dans l'Inde pour y faire son noviciat auprès des rischis et des brahmes.

— Ta curiosité sera satisfaite, décida de sa voix d'outre-tombe le tragique incantateur. Et tandis que de phosphorescentes lueurs jaillissaient de ses yeux, Yadjinâtha prononça la formule consacrée.

Au même instant, Pythagore sentit dans ses os un craquement terrible. Il crut respirer du souffre ; ses mains se crispèrent, son sang flagellé bouillonna, ses yeux furent près de jaillir de leurs orbites. Puis tout à coup, il se vit lui-même effondré dans un coin de la grotte. Après avoir grondé dans son corps — ce volcan dont elle ne parvenait pas à s'échapper — son âme venait de fuser subitement.

Bientôt Pythagore pénétra dans les ténèbres primordiales, et elles se changèrent pour lui en une éclatante lumière. Il s'étonna alors d'avoir tâtonné sur les mystères éternels et le laci des arcanes de la destinée lui parut familier. Il continua à monter et lut le Livre de Enigmes ; rien ne lui sembla plus intelligible. Poursuivant son envol sublime, il connut la richesse inépuisable des Volontés. Puis, ayant d'un coup d'oeil embrassé la Grande-Ame, ayant pénétré Agni, il retomba, précipité...

Lorsqu'il rouvrit les yeux de son corps, une réminiscence confuse de ces prodiges hanta son cerveau. En lui persistait une vision indistincte de choses gigantesques, qui s'enchevêtraient.

Mais, brusquement, un cri le

BUREAU :
TEL. BELL 500
203 Rue Cascades
710-R-11—

RESIDENCE :
TEL. BELL 92
74 St-Dominique
POINTE AUX FOURCHES

AMYOT & SAVARY

REPRESENTANTS DE LA

NORTH AMERICAN ASSURANCE

SUR LA VIE

"LA PREVOYANCE"

COMPAGNIE D'ASSURANCES

Sur la Vie, contre les Maladies, les Accidents,
Responsabilité Patronale.

A bien noter que \$1.00 par mois payée à

"LA PREVOYANCE"

assure votre salaire au cas de maladie ou accidents

"La Palatine"

DE LONDRES

ASSURANCE CONTRE LE FEU.

TERRES ET PROPRIETES DE ILLE
A VENDRE OU A ECHANGER.
ST-HYACINTHE

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Étoffes, Dacks, Mousselines, Or ganis des couleurs les plus nouvelles aussi Cotonnades de toute sortes.



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapisables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

1-1-17

Pharmacie du Dr J. E. A. Collette

DROGUES, PRODUITS BREVETÉS ET FRANÇAIS,
ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMS, PONGES,
BANDAGES HERNIAIRES, CHOCOLATS, Etc., Etc.
Attention spéciale aux membres du Clergé et aux Communautés religieuses
et PRESCRIPTIONS DES MÉDECINS
REMPRIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN.
Bureaux et Pharmacie

197, Rue Cascades, Coin Ste. Anne, St. Hyacinthe.

Téléphone, jour : 348 — Téléphone, nuit : 311

Dr A. P. Cartier a son bureau du jour à la Pharmacie Collette, où il se tiendra à la disposition du public.

Abonnez vous au "Clairon" le véritable organe libéral.

sortit de son rêve. Un être surnaturel venait de se ruiner dans la grotte. Il avait les apparences d'un dragon, et il bondissait en rugissant, se cabrait, allait, venait, se se convulsait, se précipitait contre le rocher.

Pythagore fut saisi d'une telle épouvante qu'il pensa mourir dans son coin.

Quand l'être monstrueux eut disparu, à sa place un squelette humain se montra aux regards du voyageur. Celui-ci eut la sensation d'une singulière bouffée de fraîcheur d'une odeur de sépulchre qui lui montait dans les narines. Quelque chose de solennel plana.

—Le Grand-Etre, dit soudain une voix caverneuse, a déchaîné la fureur de Siva contre son ministre pour lui marquer son mécontentement. Il lui envoie, à présent, son fidèle serviteur, l'antique Vyasa, avec mission de lui adresser des reproches indignés. Les brahmes ne sont plus dignes d'Agni, et Boudha est proche... Yadjinatha, apprends de ma bouche le châtement qui t'est infligé pour avoir révélé à un étranger les Secrets Eternels. Pendant douze siècles tu seras l'âme confuse de ce rocher, pendant douze siècles tu seras emprisonné dans les cristallisations de cette grotte où tant de fois tu as vécu la vie divine.

Quand à toi, imprudent voyageur, la frayeur que tu viens d'éprouver a déchiré de grands lambeaux de ta mémoire. En faveur de ta foi et de tes courageux travaux Brahma ne veut pas davantage châtier ton audace. Mais obéis-moi, retourne vite en ton pays.

Pythagore revint, en effet, dans sa patrie. Il conta les migrations de son âme et il prêcha la métépsychose. Mais, hélas ! jamais il ne put se ressouvenir des visions divines qu'il avait eues dans la grotte de Bhairava, et c'est pourquoi les merveilles de l'Infini restèrent à tout jamais ignorées des hommes.

FLORIAN-PARMENTIER.

LA NOURRITURE DES POULES PONDEUSES

Il est indispensable de donner de la nourriture animale pour obtenir les meilleurs résultats

Pour que les poules pondent bien il est nécessaire qu'elles reçoivent une bonne quantité de nourriture animale. Le grain seul ne suffit pas, la preuve de ce fait a été démontrée à maintes reprises. Dans une circulaire que vient de publier le Ministère fédéral de l'agriculture d'Ottawa, le régisseur de la station expérimentale de Cap Rouge, Qué., cite les résultats d'une expérience tendant à prouver que les poules ont besoin de nourriture animale, végétale et minérale, sous une forme quelconque, produire des oeufs à un prix avantageux. Cette circulaire, qui est intitulée "Les déchets de bœuf et le lait écrémé pour la production des oeufs", traite le sujet plus complètement qu'on ne le croirait d'après son titre. De toutes les nourritures animales, les plus importantes et par conséquent les plus précieuses sont les os verts broyés, les déchets de bœufs (beef scrap) et le lait écrémé ; les deux dernières ont la préférence.

Une bonne habitude, dit la circulaire, est de tenir toujours devant les poules, dans une casserole ouverte, tout le lait écrémé qu'elles désirent boire, en ayant soin de veiller à ce qu'il ne soit jamais gelé. Les restes de table peuvent suffi-

re pour l'élevage des volailles en ville, dans la cour de la maison, mais ils ne contiennent généralement pas assez de viande pour la basse-cour ordinaire de la ferme. Les oiseaux qui reçoivent des déchets de bœuf et ceux qui reçoivent du lait écrémé font à peu près la même augmentation de poids les uns que les autres, mais le lait stimule la ponte beaucoup mieux que les déchets de bœuf. Le lait écrémé peut être donné doux ou sur, mais il faut qu'il soit toujours doux ou, toujours sur, sinon on aura inévitablement des dérangements d'intestin. Si l'on n'a pas assez de lait écrémé à sa disposition, alors que l'on se procure des déchets de bœuf ou des os verts broyés. L'essentiel est de donner aux poules toute la protéine animale qu'il leur faut.

SOIGNEZ LE RHUMATISME PAR LE SANG

Les liniments et les frictions ne donnent qu'un soulagement temporaire.

Le rhumatisme est une maladie excessivement difficile à se débarrasser. Si une tendance au rhumatisme est établie dans l'organisme, elle se manifeste par un retour de douleurs aiguës avec tout retour de mauvaise température. C'est la raison pour laquelle tant de personnes pensent que la maladie est due au froid ou à l'humidité. Le fait est connu, toutefois, des médecins, qu'avec l'apparence du rhumatisme il y a un rapide appauvrissement du sang et les poisons rhumatismaux sont chassés de l'organisme quand le système est remis à sa condition normale. Cela signifie que pour chasser le rhumatisme de l'organisme il doit être soigné par le sang et pour cette fin les Pilules Roses du Dr Williams ont très bien réussi, vu qu'elles reconstituent et enrichissent le sang, soulageant ainsi les articulations douloureuses enflées et contribuant ainsi également de plusieurs manières à la santé de celui qui souffre. Parmi les personnes qui souffraient du rhumatisme et qui ont employé ce remède avec succès se trouve Mme James Gilan, Charlottetown, I. P. E., qui dit : "Pendant trois longs mois je souffris terriblement du rhumatisme. J'étais si malade que je pouvais à peine faire mon ménage et même essayer de marcher me causait de grandes douleurs. Je dépensai beaucoup d'argent pour des liniments et des remèdes sans retirer le moindre soulagement et ma condition était pénible. A ce moment mon attention fut attirée par les Pilules Roses du Dr Williams et je commençai à prendre ce remède, et je bénirai toujours le jour où je commençai à les prendre. En peu de temps il n'y avait plus de doute que j'avais enfin trouvé quelque chose qui me donnerait du soulagement. Je continuai avec plaisir à employer les Pilules avec le résultat que je suis maintenant en aussi bonne santé que j'ai jamais été, étant capable de faire mon ménage et de prendre soin de mes enfants. Depuis cette époque une de mes filles devint anémique et fut obligée de cesser d'aller à l'école, je lui ai donné les Pilules Roses du Dr Williams et maintenant elle est aussi forte que n'importe quelle fille en ville. Vous pouvez être certain que je ne perdrai aucune occasion de louer ce remède".

On peut se procurer les Pilules Roses du Dr Williams chez n'importe quel marchand de remèdes ou par la poste à .50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Le mauvais temps est pénible pour bébé

La température orageuse, tempétueuse que nous avons durant Février et Mars est extrêmement pénible pour les enfants. Le mauvais temps force la mère à les garder dans la maison. Ils sont souvent confinés à des chambres surchauffées et mal aérées et prennent des rhumes qui ébranlent leur constitution entière. Pour les protéger contre ceci, une boîte de Tablettes Baby's Own devrait être gardée dans la maison et une dose donnée de temps à autre au bébé pour que son estomac et ses intestins fonctionnent régulièrement. Ces tablettes ne manqueront pas de casser les rhumes et de garder le bébé en bonne santé jusqu'à ce que les jours plus clairs arrivent. Les tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

GARAGE

St-Amand & Frère

Réparations de toutes sortes, et de toutes les marques d'automobiles. —Ouvrage garanti et à bas prix.
Nous avons toutes les vraies parties FORD
Huile, Gazoline et Accessoires.
Coin Cascades et St-Casimir.
jno

Benoit & O'Brien
ENTREPRENEURS
Electriciens

TELEPHONE 154
233 Rue Cascades
ST-HYACINTHE..

MORIN & MORIN
Notaires
et
AGENTS d'ASSURANCES
159 rue Girouard
SAINT-HYACINTHE
René Morin Henri Morin

20 ans de service
A celui qui recherche sécurité et bon revenu, notre Maison offre:
—Vingt ans d'expérience au service du placement;
—Les meilleures facilités pour achat et vente de toutes valeurs;
—Choix d'obligations solides et faciles à négocier, d'ordre national ou local;
—Encaissement, sans frais, de coupons, au Canada et aux Etats-Unis;
—Renseignements financiers. Revue mensuelle du marché. Envoi gratis sur demande.
CORRESPONDANTS DANS TOUTE LA PROVINCE
RENE-T. LECLERC
BANQUIER
MONTREAL—166, rue St-Jacques
QUEBEC—74, rue St-Pierre
(MAISON FONDEE EN 1861)

Si vous Souffrez du
RHEUMATISME
Lumbago, Névralgie ou n'importe quelle autre douleur, appliquez du Liniment Minard sur l'endroit enflé et le soulagement sera immédiat. Minard est le seul remède dont votre grand-mère faisait usage. Rien ne peut l'égaliser.
En vente partout
MINARD
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
Yarmouth, N.E. 176

A LOUER
Un joli logement de cinq appartements, situé au No 6 rue Viger
Pour informations, s'adresser au bureau du Clairon.
jno

Tel. Magasin 325 Tel. Résidence 593
P. RAVENELLE
Marchand de chaussures et cuir,
SELLIER ET CORDONNIER
Agent pour la chaussure "INVICTUS"
SUCCESSION DE B. BELANGER
135 Rue Cascades
ST-HYACINTHE.
3 fév-6 août

J. S. Beaudet
Notaire.
Argent à prêter, — Assurance
3 RUE DU PALAIS,
ST-HYACINTHE F. Q.
-6-18

PACIFIQUE CANADIEN
LES TRAINS LAISSANT MONTREAL GARE WINGSOR
TOUS LES JOURS POUR
Ottawa, Toronto, Detroit, Chicago, Sault-Ste-Marie, Duluth, St-Paul Minn., North Bay, Cobalt.
Aussi
Winnipeg, Vancouver, Victoria, Seattle, et les stations intermédiaires.
Tous les trains sont pourvus des équipements les plus modernes. Pour informations, s'adresser à :
J. E. MORIN
92, rue Mondor, Téléphone 70

"Le Clairon"
Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par l'Imprimerie Yamaska
ABONNEMENT
A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année... \$1.50
Ailleurs au Canada... 1.00
3c LE NUMERO
En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré marchands de journaux.

DR. A. BEDARD
CHIRURGIEN-DENTISTE
190 GIROUARD - ST-HYACINTHE
jno

COCAÏNE ET ACAÏNE

COMPARAISONS

COCAÏNE :—La cocaïne produit facilement des désordres généraux et est tenue responsable de la gangrène produite dans les tissus injectés. (Fischer)
La cocaïne produit des effets délétères sur les tissus à moins d'être employée en quantité infime. (E. H. Long)
La quantité injectée en une seule fois ne doit pas dépasser 1/2 de grain. déclare E. H. Long, et 1/2 de grain suivant Eames. 12 gouttes d'une solution à 2% contiennent 1/2 de grain.
CAS FATAUX :—1o Une injection hypodermique de 12 gouttes à 4 o/o de cocaïne (1/2 gr.) produisit la mort en 40 secondes chez une jeune fille de onze ans. (E. H. Long)
2o La mort suivit l'application en badigeonnage à l'extérieur de la genève de 20 gouttes d'une solution à 3% (1 gr.) (E. H. Long)
CAS GRAVES :—T. H. BURCHARD rapporte un cas où 10 gouttes à 4o/o en injection hypodermique amena l'inconscience et la mort apparente en 4 minutes.
MEYERHAUSEN cite un cas où 8 gouttes à 2 o/o de cocaïne sur la conjonctive de l'oeil d'une fillette de 12 ans produisit de violents symptômes d'empoisonnement.
STEVENS cite le cas où 4 gouttes à 3 1/2 o/o ont causé chez un homme de violents convulsions et du délire.
FROST enfin cite le cas où 1 goutte à 1o/o appliquée sur l'oeil d'un enfant de 14 ans produisit un empoisonnement très prononcé.
L'empoisonnement fatal peut se produire à partir de quelques minutes après l'injection jusqu'à 4 ou 5 heures plus tard. Ces derniers cas sont moins dangereux. (Fischer).
Enfin Fischer recommande aussi une grande prudence dans l'emploi des solutions diverses et de tous genres rencontrées sur le marché, solutions souvent contaminées et dangereuses.
ACAÏNE :—Définition : A privatif ; CAÏNE, cocaïne. Ce qui veut dire : PAS DE COCAÏNE.
L'ACAÏNE est un anesthésique local pour injections hypodermiques ne contenant pas de COCAÏNE.
PROPRIETES :—Ce composé spécial, fruit de cinq années de recherches inlassables, produit une anesthésie locale parfaite, sans danger aucun, sans mortification des tissus, ni douleur post-opératoire.
SECURITE :—D'une sécurité parfaite, l'ACAÏNE peut être injectée à la dose de 15 à 50 gouttes à la fois sans jamais produire de mauvais effets. La dose peut se répéter au bout d'une dizaine de minutes.
PREMIERE EXPERIENCE :—Le premier à se servir de l'ACAÏNE fut l'inventeur lui-même sur lui-même. Ce n'est que justice et véritable science. Par une soirée de chaleur torride de juillet, vers les 8 heures, —il y a de cela 12 ans,—l'inventeur s'injecta 50 gouttes d'ACAÏNE dans le maxillaire gauche supérieur. L'insensibilité complète du maxillaire fut produite en quelques minutes et aucun autre effet ne fut constaté.
CONTRASTE :—Quelques mois plus tard un brave ouvrier de St-Hyacinthe fut l'objet d'une rude expérience qui faillit lui coûter la vie et qui confirma peu après la haute valeur de l'ACAÏNE.
L'inventeur de l'ACAÏNE étant absent aux Etats-Unis, le brave homme trouva à faire extraire une dent insensibilisée par une solution de cocaïne. Quatre minutes après l'injection, la dent à extraire était cassée à la genève (molette inférieure droite), le client était étendu sans connaissance, l'écume à la bouche et la figure cyanosée (bleue). Deux médecins et le prêtre furent appelés en grande hâte. Ce n'est qu'après 1 heure d'attente et d'angoisse que la vie du client fut déclarée sauvée et le prêtre remercié de son ministère.
Un mois après, la dent de malheur était extraite à l'ACAÏNE sans aucun mauvais résultat et le client retournait de suite à son travail.
Il y a quelque temps le même client subissait la même opération avec l'ACAÏNE pour la dent similaire gauche avec la même satisfaction parfaite.
AUTRE CAS :—Un spécialiste qui avait à opérer une fistule tuberculeuse à la cuisse d'une malade, ne pouvait la faire sous anesthésie générale à cause d'une maladie de coeur qui menaçait les jours de sa cliente. Le praticien opéra sous anesthésie locale à l'ACAÏNE en injectant 120 gouttes de ce liquide. Il ouvrit sur 3 pouces de longueur à la surface de la peau, pénétra en triangle à l'os femur, opéra durant une demi-heure, sans aucun mauvais résultat et la personne ne s'étant pas sentie opérer.
Le Dr Rolland, de Bordeaux, administra le somnifère 28,000 fois avant de l'introduire dans le public.
Depuis 12 ans, l'inventeur de l'ACAÏNE a fait au-delà de 125,000 anesthésies locales et il est encore à attendre son premier cas de syncope ou autres mauvais résultats quelconques avec cette invention. Il croit que le temps est venu d'en parler positivement.
Les plus hautes sommités de la science, de la magistrature et des lettres ont eu recours à l'ACAÏNE pour travaux dentaires, tout comme les plus humbles des mortels. Les succès à toujours été à l'emperte-pièce.
D'autres détails de la plus haute valeur viendront plus tard.
L'ACAÏNE et toutes les autres inventions du Dr J. N. Paul Fournier ne sont en usage, dans le district de St-Hyacinthe, qu'à ses propres bureaux. Toute assertion contraire est fautive et mensongère.

Bureaux du Dr J.-N. PAUL FOURNIER
ST-HYACINTHE, Qué. : TELEPHONE 40

Bureau à St-Hyacinthe 9 RUE ST-DENIS
Tél. Bell 141
Bureau à Montréal ch. 55, 97 ST-JACQUES
Tél. Main 556
Phaneuf & Poirier
AVOCATS
MM. Phaneuf et Poirier sont à leur bureau de St-Hyacinthe les mercredis et samedis.
jno

EMPLOI DEMANDE
Un comptable possédant 4 années d'expérience demande un emploi dans un bureau ou dans un magasin comme commis. S'adresser à J. Armand Laflamme, 27 rue Delabrière, St-Hyacinthe.
j.n.o.

GRAND CHOIX DE
Tapis, Prélarts, Portières et Rideaux
Chez
EUG. L. DESAUTELS
222-226 Cascades, St-Hyacinthe

Le Pacifique Canadien
Montréal et St Guillaume via Farnham
Service quotidien, le dimanche excepté

263	261	262	264
P. M. 4.10	A. M. 9.35	Ly. Montréal w. S.A.R.	A. M. 11.30
5.00	10.25	St-Johns	10.40
5.45	11.50	Farnham	8.45
6.57	11.97	Carleton Place	8.45
6.05	11.15	Papineau	8.27
6.19	11.29	St-Hyacinthe (C.)	8.19
6.09	11.19	Abbotsford	8.15
6.40	11.50	St-Hugues	8.05
6.42	11.52	St-Rosalie	8.05
6.55	12.05	St-Simon	8.50
7.06	12.16	St-Hugues	8.19
7.13	12.23	Cavignac	8.12
7.17	12.27	St-Prime	8.08
7.26	12.35	St-Guilherme	8.00
P. M.	P. M.		A. M. P. M.

(P) Arrêt sur signal.
(S) Tous les jours dimanche excepté.

J. E. MORIN, Agent
23 1/2 rue LAFRAMBOISE

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit.
Envoi gratis par l'auteur à votre adresse.
H. CLAY-GLOVER Co., Inc.
118 West 31st Street
New-York, U.S.A.

TERRAINS A VENDRE
Emplacements de 50 pieds de front à vendre sur la rue Girouard.
S'adresser à :
MADAME L. B. COUCKE,
368 rue Girouard.
jno

DEMANDE EMPLOI
Une sténographe, sachant les sténographies anglaise et française demande emploi. S'adresser au bureau du Clairon.

BIERES et PORTERS DOW
POUR LES VISITES.

LA NEIGE LA REND AVEUGLE

Hugh Garth, un savant occupant une belle position sociale, ne laisse pas d'avoir un esprit tourmenté à cause de la difformité de son corps et de la laideur de son visage. Il aime cependant une fille dont il tue le frère parce que ce dernier rit de lui lorsqu'il se risque à faire sa demande en mariage. Après ce meurtre, Garth fuit dans l'ouest canadien, amenant avec lui son jeune frère encore en très bas âge, et une bonne pour prendre soin de l'enfant. Garth vit dans ce pays sans être molesté, malgré sa crainte constante d'être mis sous arrêt, jusqu'à ce que Pete, son frère, soit devenu un homme. Il arrive alors que Pete, dans une de ses courses à un poste de commerce pour disposer des fourrures que lui et son frère ont en leur possession, découvre sur un mur du poste une circulaire portant le portrait de son frère que l'on recherche comme un meurtrier. Garth est morose et traite son frère et sa bonne avec plus ou moins de douceur. Un jour, il revient à la cabane en portant dans ses bras une jeune fille. Cette jeune fille s'était enfuie d'un cirque ambulancier, et avait été rendue aveugle par la neige. Son nom est Sylvia et elle s'attache très étroitement à celui qui lui a sauvé la vie. Garth lui raconte que Pete, son frère, n'est qu'un enfant de 14 ans avec l'apparence d'un homme, et que celle qui a été sa bonne est vieille et repoussante. Sylvia, qui ne voit rien, croit ce qu'on lui dit. Garth, gagné par la bonne gratitude de Sylvia, ne peut s'empêcher de l'aimer profondément. De plus, il a le don des beaux discours, et il ne tarde pas à se gagner le cœur de la jeune fille.

Pete aime Sylvia, lui aussi, et celle-ci ajoute à sa misère en le traitant comme un jeune garçon de 14 ans et en lui dispensant des caresses. Mais, il arrive qu'elle recouvre la vue, et c'est alors qu'elle voit ses compagnons tels qu'ils sont. Son cœur ne tarde pas à accorder tous ses meilleurs sentiments à Pete. Ce voyant, Garth porte son amour sur la fille qui avait pris soin de son petit frère et qui l'avait aimé au point de fuir avec lui dans un lointain pays. Ensemble, ils prennent un canot et s'enfoncent dans la solitude des bois sauvages partager leur bonheur.

Telle est, en résumé, l'histoire de la superbe production Goldwyn qui sera représentée au théâtre Corona, dimanche, 26 février, et qui impressionnera au plus au point toutes les personnes qui la verront. La nature sert de décor dans cette production. Tous les artistes sont des étoiles de première valeur. Il ne manque rien à ce film pour qu'il soit parfait. Vous le verrez et vous serez ravis.

TRANSACTION

Nous apprenons que M. Albert Benoit vient de vendre, par l'entremise de M. Eugène Benoit, sa propriété située au coin des rues Lafontaine et de La Bruère, à M. Jos. Morin, employé à la Freight Shed du Grand Tronc. Nous croyons que M. Morin a fait, dans cette transaction, un excellent marché.

L'UNION ST-JOSEPH DU CANADA A ST. HYACINTHE

L'assemblée générale annuelle du conseil local de St-Hyacinthe de l'Union St-Joseph du Canada a eu lieu dimanche après-midi le 19 fé-

vrier, à la salle ordinaire des réunions. Elle était sous la présidence de monsieur P. A. Délorne. Monsieur Eugène Sauvé, organisateur en chef, d'Ottawa, était présent.

Les rapports qui ont été présentés prouvent que ce conseil est des plus prospères, grâce au dévouement et à l'esprit d'initiative de ses officiers. Au cours de l'année le bureau de direction s'est distingué par les initiatives qu'il a prises pour faire connaître davantage la Société, en organisant des parties de cartes.

Le représentant de l'exécutif monsieur Eugène Sauvé, a adressé la parole pour traiter des affaires générales de la Société et renseigner les membres à ce sujet. Les chiffres qu'il a donnés ont porté la conviction dans les esprits. Il ressort de ses déclarations que la Société aura cette année, une solvabilité de 104% comparée à 102.69% l'an dernier. L'année 1921 s'est terminée par un surplus net de \$189,939.64 Il y a eu des surplus dans toutes les caisses, soit : \$174,712.60 dans la caisse d'assurance, \$11,758.53 dans la caisse de secours en maladie, \$252.04 dans la caisse de l'administration. Voilà deux années consécutives que la Société grossit sa réserve au train de près de \$200,000 par année. Son fonds de réserve de \$2,000,000 est lacésur obligations à longs termes rapportant de 6 à 7% d'intérêt. C'est une grosse marge de profit puisque les taux ont été basés sur un rendement de 4% seulement, conformément au Congrès Fraternel Américain. Ainsi, l'an dernier, l'intérêt de son fonds de réserve a rapporté \$115,000 tandis que d'après les calculs des actuaires, il aurait pu ne produire que \$72,000. Il y a donc eu là un bénéfice net de \$43,000 dû à l'acquisition par la Société d'obligations municipales portant un haut taux d'intérêt. De plus la mortalité continue de se maintenir à 15% de moins que les tables américaines. L'Union St-Joseph du Canada n'a enregistré, en 1921, que 155 décès, tandis que les tables de mortalité présumaient qu'elle en aurait 190. Les polices étant en moyenne de \$800, la So-

ciété a réalisé pour sa caisse mortuaire un profit de \$28,000 de plus que la perspective mathématique.

L'organisateur en chef a parlé ensuite de propagande, déclarant que la Société avait augmenté, en 1921, malgré les radiations et les décès, de près de 600 membres. Il y a lieu de présumer que l'augmentation sera beaucoup plus considérable pour l'année 1922, parce que le recrutement sera plus facile au fur et à mesure que la contrainte économique qui pèse sur le pays ira diminuant. Monsieur Sauvé a fait un vibrant appel aux officiers et aux membres de ce Conseil pour activer le recrutement à St-Hyacinthe. Tous promirent de se mettre à l'oeuvre immédiatement.

Le dévoué et sympathique président, M. Délorne, fit un bref discours, donnant des conseils sages et pratiques pour l'année qui commence. L'assemblée a décidé de changer la date de la réunion mensuelle du 3ième dimanche au 2ième mardi de chaque mois, dans la salle des zouaves.

Les élections présidées par l'organisateur en chef, ont donné le résultat suivant :

- | | |
|-------------|---------------------|
| Chapelain. | Chan. L. A. Senécal |
| Président. | P. A. Délorne |
| 1er V. P. | Albéric Béliele |
| 2ème V. P. | Félix Trahan |
| Sec. Rec. | Alexandre Hébert |
| Trés. | Arthur Frenière |
| Visiteurs : | Euclide Gauthier |
| | Philorum Sansoucy |
| Censeurs | Donat Bibeau |
| | Arthur Bédard |
| | Omer Labonté |
| Com. Ord. | Albani Blanchard |

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné, sous le No 996, Cour supérieure, district de St-Hyacinthe, que Mme Angéline Tremblay, épouse de Charles Nassit, marchand des cité et district de St-Hyacinthe à, ce jour, pris une action en séparation de biens contre son dit époux. St-Hyacinthe, 15 février 1922
J. O. Bousquet
Avocat de la Demanderesse
24 f. 3.10.17 m

FEU MME J. B. BERNARD

Mardi, 20 février courant, est décédée, à l'âge de 56 ans, Mme Rose-Anna Gadbois, épouse de M. Jean-Baptiste Bernard, de cette ville. Ses funérailles ont eu lieu mercredi, en l'église Cathédrale, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

La défunte laisse pour déplorer sa perte, outre son époux, sept enfants dont deux garçons, Donat et Ovide Bernard, et cinq filles, Mmes A. Bourgeois, (Emilia), A. Mailhot, (Eméline) Omer Charbonneau, (A-driana), et Mlles Rita et Anita

Bernard ; trois frères, MM. Prosper Gadbois, Edouard Gadbois et Louis Gadbois, et une soeur, Mme J. Bte Messier.

Les porteurs étaient ses frères : MM. Prosper, Edouard, et Louis Gadbois, et ses beaux-frères : MM. R. Gauvin, Noé Bernard et J. Bte Messier.

Nos sympathies à la famille Bernard

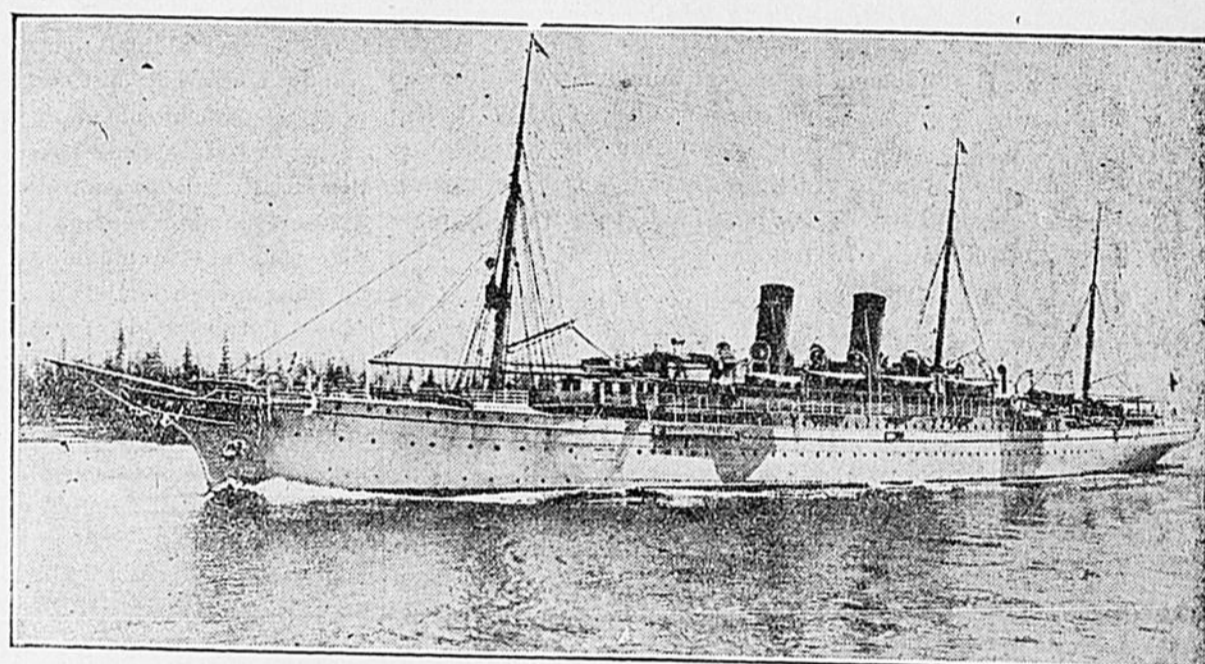
LA MACHINERIE OMEGALTEE

La Machinerie Omega Ltée, de St-Hyacinthe, dont M. E. Ponton est le directeur gérant, vient d'obtenir un important contrat pour l'installation, à l'aqueduc de St-Pie, d'un engin à l'huile brute et d'une pompe.

Cette institution manufacturière prend tous les jours de l'importance et s'est acquis, depuis plusieurs années, un marché très étendu qui fait envie à plusieurs institutions du même genre. C'est que La Machinerie Omega Ltée, de St-Hyacinthe, donne à ses clients un excellent service à des conditions très raisonnables et ne met sur le marché que des marchandises de première valeur. Partout on fait l'éloge des machines vendues par cette compagnie, et partout on apprécie comme des merveilles de force, de durée et d'économie les engins à l'huile brute qu'elle vend. A St-Pie, comme partout où l'on se sert des engins à l'huile brute et des pompes de la Machinerie Omega, on n'aura qu'à se féliciter du contrat que l'on vient d'accorder à cette compagnie.

Un Vétéran des Hautes Mers

L'"Empress of Japan", l'un des plus anciens paquebots du Pacifique Canadien



Des quelque trente-quatre paquebots qui forment la flotte de la Compagnie du Pacifique Canadien, "Empress of Japan", en raison de ses longues années de service, de même qu'à cause de son magnifique record, occupe un rang unique dans l'histoire de la navigation à vapeur sur les hautes mers. Depuis trente ans qu'il navigue sans interruption sur le vaste océan Pacifique, ce navire a transporté entre le Canada et les ports de l'Extrême-Orient des centaines de milliers de passagers, ainsi que des quantités incalculables de tonnes de fret, et ceci sans avoir à enregistrer durant toute cette longue période, le moindre accident grave.

Lorsque l'"Empress of Japan" quitta le port de Vancouver ces jours derniers, en route pour Yokohama, Kobe, Nagasaki, Shanghai et Hong-Kong, il commençait son 155ième voyage à travers le Pacifique, entre Vancouver et Hong-Kong et retour.

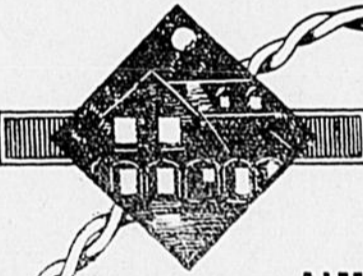
La distance qui sépare ces deux ports étant de 7,291 milles, le paquebot a donc couvert à chaque voyage une distance de 14,582 milles, ce qui fait qu'à la conclusion de son 155ième voyage, il aura parcouru une distance totale de pratiquement 2,250,000 milles, soit près de cent fois la circonférence du globe. Et dans ce calcul ne sont pas incluses les fréquentes croisières faites par l'"Empress of Japan" durant la guerre, alors que le navire était au service de l'Amirauté.

L'"Empress of Japan" fut construit à Barrow-on-Furness et arriva à Vancouver en 1891, pour entreprendre le service qu'il n'a pas discontinué depuis, si ce n'est durant la guerre. C'est un navire à coque d'acier, d'une longueur de 455 pieds, d'une largeur de 51 pieds et jaugeant 6,000 tonnes seulement. Pendant une vingtaine d'années, l'"Empress of Japan" fut considéré comme le

premier paquebot navigant sur l'océan Pacifique. Ce n'est que lorsque l'"Empress of Asia" et l'"Empress of Russia" furent mis en service, qu'il passa au second rang, tout en conservant sa popularité parmi le public voyageur.

On sera peut-être surpris d'apprendre que le navire se sert toujours de mêmes bouilloires, depuis qu'il a été lancé en Angleterre en 1890; ce n'est pas peu dire en faveur de la construction maritime d'autrefois. L'"Empress of Japan" peut encore filer ses 16 1/2 noeuds à l'heure, et sa dernière traversée entre Yokohama et Vancouver a été effectuée en 12 jours, une distance que beaucoup de paquebots américains ne couvrent qu'en 14 ou 15 jours.

Une des principales caractéristiques de l'"Empress of Japan" est la forme élégante de sa coque, qui imite dans ses lignes extérieures, celle d'un yacht de plaisance.




AIMEZ-VOUS LES "BRILLANTES LUMIERES"

Aimez-vous les brillantes lumières de l'Electricité—ou vous cramponnez-vous encore aux faibles vacillements de "âges sombres"? S'il en est ainsi, vous avez peut-être été souvent étonné de voir comme vos amis sont si attirés vers la maison brillamment éclairée de votre voisin. Peut-être votre maison est-elle mieux meublée—mais la pâle lumière est si peu invitante.

L'Electricité ferait dans votre maison une transformation complète. Pressez un bouton—et à l'instant votre maison a un éclat radieux. Que c'est commode ! Que c'est propre et hygiénique ! Pas de lampes à l'huile malodorantes, pas d'ennuyeux lavage de globes, pas besoin de moucher des mèches graisseuses. Que d'heures de travail épargnées ! Plus de danger d'incendie à cause des allumettes ou des lampes faisant explosion !

Le coût del'électricité est très léger. C'est une si petite dépense supplémentaire—et cent pour cent plus commode—de sorte que vous ne devez pas vous en priver plus longtemps. Nous vous soumettrons nos prix avec plaisir.





Service de Banque pour le Commerce avec l'Étranger

La Bank of Montreal a tout ce qu'il faut pour donner un service de banque de premier ordre pour tout ce qui a rapport au commerce avec l'étranger. Elle a à son bureau chef à Montreal un département étranger très bien organisé; ses propres bureaux dans les centres financiers de la Grande Bretagne, de la France, des Etats-Unis, du Mexique, et de Terre-Neuve; et des correspondants dans le monde entier.

BANK OF MONTREAL

ETABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS

Succursale de St-Hyacinthe: L. F. PHILIE, Gérant.

ETAT CIVIL

Cathédrale

BAPTEMES

Fév. 18—Joseph, Guy, Maurice, fils de Adélaré Fournier et de Caroline Rheault. Parrain et marraine, Walter Jutras et Laure Rheault.

“ 18—Marie, Thérèse, fille de Joseph-Edgar Lamarre et de Rose de Lima Lafleur. Parrain et marraine, Fernand Lamarre et Gertrude Lamarre.

“ 18—Raoul, Léo, Rolland, fils de Raoul Gosselin et de Florida Allard. Parrain et marraine, Léo Fauteux et Mary Elisabeth Neck.

“ 21—Joseph, Rolland, Léo, fils de Georges Landroche dit Théroux et de Florentine Blain. Parrain et marraine, Aimé Landroche dit Théroux et Philomène Blanchard.

SEPULTURES

Fév. 18—Dina Bernard, veuve de Octave Brouillard, 76 ans.

“ 18—Auray Desgrés, fils de Georges Desgrés et de Albina Fleury, 2 ans.

“ 20—Marie-Jeanne Jutras, fille de William Jutras et de Albertine Perrin, 8 ans.

“ 21—Lucilla Deslandes, fille de Arsène Deslandes et de Robertine Poitras, 15 mois.

“ 21—Marcel Blais, fils de Lucien Blais et de Claire Laperche, 2 mois.

“ 21—Marie-Madeleine Côté, fille de Maurice Côté et Yvonne Frédéric, 6 mois.

“ 22—Zéphirine Montmarquette épouse de Georges McClure, 69 ans.

P paroisse Notre-Dame

BAPTEMES

Fév. 15—Marie, Florence, Laurence, fille de Ludger Aubertin et de Arsina Laliberté. Parrain et marraine, Eustache Aubertin et Armina Fournier.

“ 18—Joseph, Jean-Louis, Gérard, fils de Ernest Hamel et de Irène Beauregard. Parrain et marraine Joseph Hamel et Yvonne Hamel.

“ 19—Camille, Rolland, Claude, fils de Emile Gaudreau et de Blanche Lemoine. Parrain et marraine, Pantaléon Gaudreau et Marie-Eveline Blanchette.

LA SOIREE DE L'INFATIGABLE

Nous attirons de nouveau l'attention de nos lecteurs sur la grande soirée dramatique et musicale qui sera donnée au théâtre Corona le 7 mars prochain, par les messieurs de l'Infatigable. Le plan de la salle, qui est déposé à la pharmacie Brodeur depuis une semaine, se couvre rapidement, ce qui veut dire que les billets se vendent très bien. Les prix des billets sont à la portée de toutes les bourses, et d'ailleurs, la pièce à l'affiche, "Le Crime de Maltaverne", invite tout le monde à assister à la soirée du 7 mars prochain, qui sera certainement la plus belle soirée d'amateurs qui n'aura pas encore été donnée au théâtre Corona.

LE CONCERT HUBERT

Depuis l'arrivée au pays d'Yvonne et de Marcel Hubert, on n'a pas tari d'éloges au sujet de ces deux jeunes artistes français que tout le public de nos grandes comme nos petites villes ont eu l'avantage de pouvoir apprécier. Et, partout où ces deux prodiges de l'art musical ont donné des concerts, on s'est déclaré incapable de dire jusqu'à quel point on les a appréciés. Tous deux sont les interprètes habiles des meilleures oeuvres des plus grands maîtres. On a vanté autant que faire se peut les talents d'Yvonne et de Marcel Hubert, mais tout ce qu'on en a dit jusqu'ici reste un témoignage d'admiration inférieur au mérite de ces talents.

Nous devons louer M. Chapais, de St-Hyacinthe, qui a pris l'initiative d'un concert Hubert en notre ville. Notre population, dilettante de la bonne musique, lui est beaucoup redevable pour le trouble qu'il s'est donné afin de faire réussir son initiative, et de lui procurer le bonheur de connaître et d'entendre ce que la France possède de plus prodigieux en fait d'artiste.

Ce concert Hubert, comme on le sait, a eu lieu dimanche soir dernier, au théâtre Corona, sous le distingué patronage de M. René Morin, N. P. M. P., et de Madame Morin. Ce soir-là, St-Hyacinthe a enregistré le plus grand événement artistique dont notre ville n'avait pas encore été témoin. Sans doute l'assistance au concert Hubert n'a pas été aussi nombreuse qu'elle aurait dû l'être, mais c'est ici comme ailleurs : il y a crise. Ceci ne veut pas dire que l'organisateur de ce concert n'a pas reçu un bon encouragement. Au contraire, de tous les concerts qui se sont donnés jusqu'ici en notre ville, c'est peut-être celui qui a vu la plus nombreuse assistance ; et ce concert se fut-il présenté dans une autre circonstance, nous avons l'assurance qu'il y aurait eu salle comble.

Le concert Hubert n'en a pas moins été un grand et beau succès de nature à encourager l'initiative d'autres concerts par d'autres artistes également supérieurs et de renommée universelle.

Le concert Hubert a eu lieu devant un auditoire très distingué, et on a beaucoup apprécié les talents de ces deux jeunes artistes. A la sortie du théâtre, on était unanime à dire : "Des concerts comme celui-là on en aura jamais trop souvent."

M. Chapais, espérons-le, qui a si bien réussi l'organisation du concert Hubert, ne s'en tiendra pas à ce premier succès et nous avertira bientôt qu'il a encore pris l'initiative d'un autre ou de plusieurs autres concerts qui profiteront certainement à notre population et à tous les musiciens de notre ville, en les mettant en contact direct avec les grands maîtres de l'art musical, contribuant, par ce fait, à faire aimer mieux la musique et le chant et à stimuler le développement de talents précieux appelés à devenir de grands artistes, si on leur inculque la passion de l'art.

Nous reconnaissons à M. Chapais des qualités toutes particulières qui sont des garanties de succès pour tous les grands concerts dont il voudra encore prendre l'initiative à l'avenir.

PERDU

Un bracelet-montre, pour jeune fille. Prière de rapporter à Mme J. A. Lahaise rue, Girouard, Ville. 1f

BAL-MASCARADE

Mardi prochain, 28 février, dans les salons du Club Montcalm, il y aura un bal-mascarade. On a confiance que ce bal sera encore mieux réussi que tous ceux qui s'y sont donnés jusqu'ici et dont on a fait de beaux succès. Les costumes seront variés et d'une grande beauté. De magnifiques prix seront donnés aux personnes qui auront les plus beaux costumes. Ce bal, comme tous ceux qui ont déjà eu lieu dans les salons du Club Montcalm, sera sur la stricte surveillance du gardien. On peut avoir l'assurance que tout se passera absolument dans l'ordre.

LA MASCARADE

Malgré la température très douce qu'il faisait lundi dernier, la grande mascarade qui avait été annoncée pour le soir de ce jour a eu lieu et a été tout de même très bien réussie. Les organisateurs de cette mascarade n'avaient rien négligé pour en faire un succès, et ils ont pleinement atteint le but qu'ils s'étaient proposé. Comme par les années passées, les personnes costumées étaient très nombreuses, et on avait rivalisé de goût et de soin dans le choix et la préparation des costumes. La procession de la mascarade a fait courir la foule tout le long de son parcours, et la foule qui s'est pressée aux abords de la patinoire Corona pour voir la mascarade se chiffrait à plusieurs milliers de personnes. Les organisateurs de cette mascarade méritent d'être félicités pour le succès obtenu.

Nous donnons ci-après la liste des personnes qui ont gagné des prix.

DAMES

1o prix Mlle Hétu, Papillon noir ; 2ième, Théodora Lorange, Papillon blanc ; 3, Thérèse Bouthillier, Firmament ; 4, Berthe Arpin, La France ; 5, Cécile Santoir, Pierrette ; 6, Irène Girouard, Rose d'été ; 7, R. A. Bélaïr, Prince ; 8, A. Brodeur, Pétronille ; 9, Alice St-Amant, Clown ; 10, Juliette Girouard, Les Fleurs ; 11, Corinne Gosselin, Prince ; 12, Hortense Mongeau, Pierrette ; 13, Lucie Brodeur, Cavalière ; 14, Lucia Gosselin, Bergère ; 15, Malvina Flibotte, Bouffon.

FILLETES

1, Grace Robinson, Sauvagesse ; 2, Marie-Paule Fontaine, Grand-Mère ; 3, Carmen Olesker, Page ; 4, Rhéa Fontaine, Duchesse de Bretagne ; 5, Bernadette Savaria, Danseuse Espagnole.

MESSIEURS

1, Lionel Tanguay, Page ; 2, Donat Flibotte, La Mort ; 3, Deus Adam, Le Canard ; 4, Gaston Tanguay, A. A. Côté & Fils ; 5, Lionel Lusier, Arabe ; 6, Ed. Campbell, Méphisto ; 7, Chs A. Mahen, L'Hiver ; 8, L. P. Trudeau, Sam Lee Chinois ; 9, Conrad Lorange, Matelot ; 10, L. Girouard, Laitier ; 11, L. Moreau, Police montée ; 12, R. Bonin, Nation ; 13, C. Dauphinais, Grothé, Ltd ; 14, Gaston Robert, La Marine ; 15, E. St-Jacques, Bouffon.

GARÇONS

1, Rosaire Chagnon, Cupidon ; 2, Jules Brouillard, Damier ; 3, Paul Beaudry, Prisonnier ; 3, N. Olesker, Santa Claus ; 5, Osias Grisé, Tom Pouce.

COUPLES

1, Mlle Aldéa Beauvive, M. H. Berthiaume, Sauvage ; Paul Doyer et Albert Gosselin, Boswell.

GROUPES

1, M. et Mme Sanchagrin, jeunes mariés ; 2, London Symphony, Ministriels.

JUGES

Mesdames H. A. Beauregard, H. Robinson, P. Olesker et Melles H. Fontaine et Aurore Lavigne ; Messieurs H. A. Beauregard, Protonotaire, J. L. Cormier, Shérif, D. A. Davignon, Echevin, A. Roussel, E. Barbeau, P. Olesker, etc.

Tirage au sort : Nos 138, 154, 176, 194, 203, 207, 211, 223, 229, 250, 278, 281, 291, 307, 322, 338, 340, 343, 377.

Les gagnants peuvent réclamer leur lot au No 10 rue St-Simon.

Organisateurs : MM. A. Guillerie, Gaston Darcy, Emile Sénécal, Capitaine Elie Sénécal, Jos. Harel et Armand Grisé.

Après la mascarade, il y eut grande réunion dans les salons du Club Montcalm. On y a fait de la musique, du chant, et aussi un peu de sauterie.

On ne s'est peut-être jamais plus amusé.

Les organisateurs remercient cordialement toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à faire de cette mascarade un succès.

BANQUET ANNUEL

Le banquet annuel des membres du club de raquetteurs "l'Infatigable", de cette ville, aura lieu le 4 mars prochain, à leur chalet, à 11.30 heures du soir. Seuls les membres sont admis à ce banquet qui donne toujours lieu à de bruyantes réjouissances chez nos gais lurons.

GARE A VOS PAROLES

Nous sommes informés que le chef Bourgeois vient de donner ordre à ses hommes de police d'apporter une attention toute spéciale aux discours qui se tiennent sur la rue, afin d'en venir à épurer certains de ces discours grossiers qui se trouvent couramment dans la bouche d'un nombre incalculable de nos petits bons hommes qui ne savent que dire ni de quels sacres ou blasphèmes se servir pour se prêter une bien triste importance, et aussi dans la bouche d'un nombre d'adultes peu respectueux des personnes qu'ils croisent sur la rue et qui sont nécessairement forcés d'avoir à entendre ces discours absolument désagréables, ces sacres ou ces blasphèmes. On entend sévir sérieusement contre tous ceux qui ne surveilleront pas leur langage à ce point de vue, et l'on fera très bien. La chose est absolument à propos.

LE BAZAR

Le bazar, au profit de l'hôpital de St-Hyacinthe, est commencé depuis hier dans l'après-midi, jeudi, et durera jusqu'à mardi soir de la semaine prochaine. Tous les ans, à l'époque de ce bazar, la charité des populations de St-Hyacinthe et des paroisses environnantes se fait plus grande et plus généreuse qu'en tout autre temps. C'est que l'on comprend très bien l'importance et les besoins de l'oeuvre bienfaitrice accomplie par les Révérendes Soeurs de la Charité. On compte cette année encore sur la générosité charitable de tout le monde. Que l'on se dise bien que ce ne sont pas tant les religieuses qui supplient notre aumône, comme les pauvres malades, les infirmes, les vieillards et les orphelins qui l'implorent par elles. Écoutons donc les prières de la misère, et soyons généreux dans notre charité.



"Il me Fallait t'Entendre ce Soir"

La maman ne s'était jamais servie du téléphone de Longue Distance ; elle ne savait pas comment en faire usage. Elle désirait ardemment entendre la voix de sa fille, mais Montréal est loin de Québec et elle avait peur de pas pouvoir se faire entendre à cette distance.

Mais elle ne pouvait plus attendre. "Il faut que je parle à ma fille à Montréal", dit-elle au Central. Quelques minutes plus tard on lui répondait : "Montréal vous parle".

"Est-ce toi, Alice ?"

"Quoi, maman, d'où parles-tu donc ?" dit la voix bien connue qu'elle désirait tant entendre.

"Je parle de chez moi à Québec. Il fallait absolument que j'entende ta voix ce soir ; je ne pouvais plus attendre".

Et c'est ainsi que la mère et la fille, séparées par des milles et des milles, se réunirent ce soir-là.

Ces conversations intimes et affectueuses ont lieu maintenant toutes les semaines. La distance s'efface et pendant quelques minutes tous les jeudis soirs les deux voix se racontent ces petites histoires de familles qu'elles aiment tant.

Demandez au téléphone de Longue Distance d'appeler vos chers absents. Votre téléphone est un pont jeté sur l'abîme qui vous sépare.

Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance

FEU ! FEU ! FEU !

Grande Sensation à Saint-Hyacinthe

LE STOCK DE P. OLESKER

Partiellement endommagé
PAR LA FUMÉE ET L'EAU
Est à se vendre

Stock complet d'habits tout faits
pour hommes, enfants etc.

Des milliers de personnes ont déjà
profité de cette vente. Venez, vous
aussi, cela paiera vos dépenses

P. OLESKER

179 Cascades

PORTE VOISINE DE L'ENTRÉE DU THEATRE CORONA

FOIN FOIN FOIN FOIN !!

J'ai le plaisir d'annoncer aux nombreux consommateurs de foin de St-Hyacinthe et des environs, que j'ai en main pour livraison courante, quelques chars de bon foin Mil, et Mil et Trefle, ou même Luzerne, (Alfalfa), aussi Paille pressée à des prix relativement doux.

Consultez-moi avant de placer vos commandes cela vous paiera. Le foin ayant manqué dans nos environs immédiats, plusieurs cultivateurs en manqueront pour leur hivernement. J'ai des prix extra spéciaux au char complet.

A partir de cette semaine j'aurai des chars de foin de différentes qualités qui arriveront ici tous les jours, et ceci à des prix qui vous surprendront.

J'ai maintenant mon office dans le Bloc Sauvé, au Numéro

14 Rue Laframboise - Tel. 364 Jour, 575 Soir

ARTHUR-S. COMEAU

Commerçant de Foin, Grains, Produits Généraux
ST-HYACINTHE